

Inscriptions de l'église de Terny

Des quatre vicomtés du comté de Soissons, Cœuvres, Buzancy, Ostel et Fromental, il ne restait plus au xvii^e siècle que le souvenir. Cependant des seigneurs prenaient encore le titre honorifique de vicomte en certains lieux de ces anciennes circonscriptions.

Une inscription de l'église de Terny, gravée sur une longue table de marbre noire placée dans une chapelle latérale, nous fait connaître un de ces vicomtes et sa famille. On se souvient que le titre de vicomte de Fromental fut attaché à un fief, dont il ne reste plus guère que le nom, sur le territoire de Terny. L'inscription est ainsi conçue :

« Cy gisent les corps de puissant seigneur François de Suzanne de Cardaillac, seigneur et vicomte de Villers-Agron, la Moltharlin et autres lieux ; seigneur et vicomte de Terny, Villery, Montgarni, Braye et Margival en partie et autres fiefs ; gentilhomme ordinaire de la Chambre du roy ; lieutenant de la compagnie d'ordonnance. — De haute et puissante dame Madame Léonore Lévêque, dame et vicomtesse de Terny, Villery, Montgarni, Braye et Margival en partie et autres lieux, son épouse, laquelle après avoir survécu son très cher et très aimé époux de..... années est décédée au même château de Montgarni, et le 29 du mois de décembre de l'année 1661 et de son âge 72 ans — De très dévote et religieuse personne Catherine Suzanne de Cardaillac, fille des dicts seigneur et dame, en religion au monastère de la congrégation de N. D. de Soissons, sœur aimée de Jésus, après sept ans de profession en rare vertu et exem-

plaire ; estant atténuée de ses austérités et exercices spirituels elle est sortie par l'autorité des supérieurs pour recouvrer la santé, si Dieu voulait, est décédée au dict château. *six septembre* après sa sortie, grandement regrettée de ses parents le 21^e jour de juillet 1653, âgée de 26 ans. Son cœur reporté au dict monastère d'où il ne fut jamais séparé depuis sa dicte profession — Et de Damoiselle Louise de Suzanne de Cardaillac, aussi fille des dicts seigneur et dame, qui décéda au même château le 28^e jour du mois de juin 1654, âgée de 24 ans, grandement regrettée pour ses rares vertus pour lesquelles elle méritoit en ce siècle, mais Dieu lui a donné l'éternité. — Ces nobles monuments ont été érigés par la grande piété et munificence de la dicte dame de Suzanne espouse et mère, en 1655. Leurs âmes soient en paix. Ainsi soit-il ».

Il est probable que la plaque de marbre portant cette inscription faisait partie des monuments dont parle la dame de Cardaillac. Le sieur de Cardaillac figure dans le testament de Jérôme Hennequin, évêque de Soissons, inséré dans les *Bulletins* de la Société. Les châteaux de Sorny et de Montgarni n'existent plus. Ce dernier, dont il restait encore, il y a peu d'années, le mur d'enceinte et ses fossés profonds, la porte et ses deux tourelles avec le pont de pierre qui remplaçait l'ancien pont-levis, a été converti en une très belle ferme (1). Ce château du reste, comme beaucoup d'autres, n'était à l'intérieur qu'une demeure toute rurale avec un aspect féodal.

(1) M. Dormeuil, son propriétaire, l'avait acquis de la famille de Courval, de Pinon. Il est parvenu à force de travaux d'assainissement à transformer les environs de cette jolie ferme en beaux et vastes pâturages.

Sur des dalles funéraires de l'église de Terny se lit aussi le nom de Jean Lescot « receveur du château de Sorny » décédé le 5 mai 1748 ; et celui d'Antoine de Crécy « escuyer sieur vicomte de Sorny, prévost héréditaire du Laonnois » décédé le 13 mai 1631.

La séance est levée à 5 heures.

Le Président : CHORON.

Le Secrétaire : l'abbé PÉCHEUR.

